

MASTER ARTS, LETTRES, LANGUES

**MENTION : LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS
ETRANGÈRES ET RÉGIONALES**

**PARCOURS : CULTURES ET SOCIÉTÉS GERMANOPHONES,
ORIENTATION « KULTURWISSENSCHAFTEN » / « CULTURAL
STUDIES » (KUWI)**

LIVRET PÉDAGOGIQUE

2016-2017

U.F.R. DE LANGUES

DEPARTEMENT D'ETUDES GERMANIQUES

Direction Master KuWi :

Mme Katja SCHUBERT Bureau V 209 tél. 01 40 97 76 78 kat.schubert@gmx.net

Mme Marion PICKER Bureau V 209 tél. 01 40 97 76 78 mpicker@u-paris10.fr

Direction du département :

Secrétariat: Madame Sandra POMMIER
Bureau V 130 tél. 01.40.97.58.81
Mme Catherine LAROCHE (allemand)
Bureau V 127 tél. 01.40.97.47.07

Sites internet :

<http://dep-etudes-germaniques.u-paris10.fr/>

<http://ufr-lce.u-paris10.fr/>

ENSEIGNANTS INTERVENANT DANS LE MASTER

Mme CAILLEUX Dorothee	dorothee.cailleux@u-paris10.fr
Mme COHEN-AVENEL Pascale	pcohen-avanel@u-paris10.fr
M. GUICHAROUSSE Hubert	hubert.g@u-paris10.fr
Mme GUILLON Laurence	laurence.guillon@u-paris10.fr
Mme LE GRAND-TICCHI Sylvie	slegrandticchi@u-paris10.fr
Mme PAILHES Anne-Marie	pailhes@u-paris10.fr
Mme PICKER Marion	mpicker@u-paris10.fr
Mme SAUERWEIN Sibylle	sauerwes@u-paris10.fr
Mme SCHUBERT Katja	kschubertfusari@u-paris10.fr

INFORMATIONS GENERALES

Bibliothèques sur le campus :

Bibliothèque universitaire : <https://scd.u-paris10.fr>

Bibliothèque de langues / bât. V : bibliothécaire : Damien Leroux - 01 40 97 75 81

BDIC (accessible à partir du master seulement) : www.bdic.fr

Différents services aux étudiants :

UFR Langues et Cultures étrangères

Bâtiment V - 1er étage

www.ufr-langues@u-paris10.fr

Responsable administrative : Monsieur Marc Hossein, bureau V 124, tél. 01 40 97 76 89

Secrétariat d'Allemand : Madame Catherine Laroche, bureau V 127, tél. : 01 40 97 71 48

Service universitaire de formation des maîtres SUFOM, Bât. N, tél. : 01 47 97 73 43

Madame Sylvie Burel, tél. 01 40 97 73 57

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle

Tel. : 01 40 97 75 34 cio@u-paris10.fr <http://caciope.u-paris10.fr/>

PRESENTATION DU MASTER

Le master études culturelles/Kulturwissenschaften/cultural studies s'inscrit dans une démarche scientifique internationale développée depuis des années notamment dans les aires germanophone et anglophone. Elle met l'accent sur la réflexion sur les cultures de la pensée, du savoir et de la recherche qui élargissent et modifient une conception disciplinaire et monolingue. La collaboration avec les collègues anglicistes au premier semestre autour de la théorie des cultural studies/Kulturwissenschaften sera un point fort de cette offre de formation. Elle sera ensuite "appliquée" par des cours offrant de nouvelles perspectives, moins connues jusque là dans les études germaniques en France (linguistique et littérature interculturelles, religion et société, beaux arts, traductologie...) Les étudiants participent dès le début aux cours des départements d'anthropologie, d'histoire de l'art et de sociologie qui entament également la réflexion sur les cultures.

Au deuxième semestre, nos étudiants partiront en Allemagne. Leur séjour combine un semestre universitaire dans le cadre Erasmus et une expérience professionnelle dans un métier de la culture.

Au cours du master 2, outre les enseignements académiques plus classiques, les étudiants organisent une manifestation scientifique et culturelle.

Ce master propose aussi une introduction au travail d'archives de la BDIC dans le cadre d'un projet LABEX « Les passés dans le présent ».

Admission:

Accès au M1 : Le M1 s'adresse aux étudiants issus d'une licence.

Nous encourageons les candidatures de titulaires d'une licence d'allemand, mais accueillons également des diplômés des disciplines qui sont partie prenante des « Kulturwissenschaften/cultural studies » (anthropologie, histoire, histoire de l'art, littérature, linguistique, philosophie, sociologie...), disposant de connaissances en allemand.

Accès au M2 (à partir de 2017/18) : Le M2 s'adresse aux étudiants issus du M1 correspondant de Paris Ouest ; il est également accessible à des étudiants issus d'autres formations, ainsi qu'aux salariés et aux demandeurs d'emploi en formation continue. Dans tous les cas, la commission pédagogique rend son avis à partir du dossier de candidature.

Débouchés professionnels :

Secteurs d'activité :

Médiation culturelle // Edition // Communication // Recherche // Traduction

Métiers :

Médiateur culturel // Enseignant // Traducteur // Collaborateur de musée/institut culturel //
Chercheur // Journaliste // Documentaliste/archiviste

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS M1

Semestre 1				
UE1	heures	Type de cours	Intitulé	ECTS
	24h	12 CM + 12 TD mutualisé Master 1 études anglophones 3VMD7KTW	Kulturwissenschaft - Cultural Studies	6 ECTS
	12h	TD mutualisé (MEEF 1) : 3VAL7MET	Initiation à la recherche « boîte à outils » : la notion de compétence culturelle	3 ECTS
UE 2				
	24h	CM au département d'anthropologie	un seul cours au choix ANTHROPOLOGIE -3HAN7002 Approches contemporaines de l'anthropologie -3HAN7004 Anthropologie et philosophie -3HAN7027 Objets et sociétés	3 ECTS
	24h	CM au département de l'histoire de l'art	un seul cours au choix HISTOIRE DE L'ART -3HRI7001 histoire de l'art international: L'art dans les pays germaniques -3HRM7001 Les relations entre les arts au XVII ^e siècle -3HPM7002 Histoire et théories du patrimoine	3 ECTS
	Code ? 18h	TD avec Paris 8	Traduction	3ECTS
	code?12h	TD	Introduction à la linguistique interculturelle	3 ECTS

UE 3			
Compétences pré-pro	12h	insertion professionnelle/gestion de projet culturel (préparatifs)	3 ECTS
Parcours personnalisé 24h	CM	un seul cours au choix dans toute la liste SOCIOLOGIE -3HS07008 Sociologie de la culture - 3HSO7019 Sociologie des médias -3HSO7003 Nouveaux mouvements religieux ANTHROPOLOGIE -3HAN7004 Anthropologie et philosophie -3HAN7007 Ville, capitalisme, mondialisation -3HAN7013 Domaine Europe HISTOIRE DE L'ART -3HRI7001 Intitulé non encore connu -3HRM7001 Les relations entre les arts au XVII ^e siècle -3HPM7002 Histoire et théories du patrimoine	3 ECTS
Langue vivante 18h		LANSAD CRL, au choix	3 ECTS

M1, Semestre 2 : 30 ECTS

Entre mi-janvier et mi-avril travail sur projet dans une institution culturelle ou scientifique en Allemagne ou en France ou remise à niveau (langue, cours intensifs DAAD) en Allemagne: 6 ECTS

ET

Séjour universitaire en Allemagne (avril - juillet). Universités pressenties : Frankfurt/Oder, Tübingen, Halle: 24 ECTS

Alternative pour les étudiants qui ne partent pas: stage conséquent approuvé par la direction du Master, 30 ECTS

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS M2 (à partir de 2017/2018)

Semestre 3 UE 3	Type de cours	Intitulé	ECTS
code? 24	CM + TD	Pluralité des cultures	3 ECTS
18h	TD mutualisé (MEEF 2) : 3VAL9REC	Initiation à la recherche Evaluation des pro- jets/études en Allemagne	3 ECTS
UE 2			
18h	TD mutualisé (MEEF 2) cultures et littératures 1 : 3VAL9CL1	Cultures et littérature 1	3 ECTS
18	TD mutualisé (MEEF 2) cultures et littératures 2 : 3VAL9CL2	Cultures et littérature 2	3 ECTS
code?18h	TD avec Paris 8	Traduction	3 ECTS
code? 18h	TD	Linguistique interculturelle	3 ECTS
UE 3			
Compétences pré-pro	12h	suite de S1: gestion de projet culturel	3 ECTS

Semestre 3 UE 3	Type de cours	Intitulé	ECTS
Parcours personnalisé 24h	CM	<p>2 cours à choix de toute la liste</p> <p>HISTOIRE DE L'ART -3HRI9001 L'internationalisation des avant-gardes jusqu'aux années 1960 (à confirmer en 2017-2018) -3HRM7001 Les relations entre les arts au XVII^e siècle -3HRC9001 Dématérialisation de l'art (à confirmer en 2017-2018)</p> <p>SCIENCES PO -3JSPY099: études coloniales et postcoloniales (Sociologie du racisme)</p> <p>ANTHROPOLOGIE -3HEG9001 Séminaire général d'ethnologie -3HAN9002 Savoirs et sociétés -3HEG9003 Anthropologie de l'Europe</p> <p><i>le cours choisi doit être différent de celui choisi au S1</i></p> <p>SOCIOLOGIE -3HS07008 Sociologie de la culture - 3HSO7019 Sociologie des médias -3HSO7003 Nouveaux mouvements religieux</p>	2 cours à 3 ECTS
Langue vivante 18h		LANSAD CRL, au choix	3 ECTS

Semestre 2 :

Possibilité d'un 2ème séjour à l'étranger en S4 : tous les cours du semestre dans une université allemande, sauf le mémoire.

Semestre 4 UE 1	heures	Type de cours	Intitulé	ECTS
code? 24h	24h	TD	Gestion de situations d'interculturalité. Organisation d'une manifestation scientifique ou culturelle	3 ECTS

UE 2	heures	Type de cours	Intitulé	ECTS
	18h	TD (mutualisé MEEF 2) 3VAL0CL3	Cultures et littératures 3	3 ECTS
	18h	TD (mutualisé MEEF 2) 3VAL0CL4	Cultures et littérature 4 :	3 ECTS
code? 18h	18h	TD	Traduction, suite de S1/S3	3 ECTS
			Mémoire de recherche ou MA professionnel	18 ECTS

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

M1, Semestre 1**U.E. : 1****EC : 3VMD7KTW****Sous-titre éventuel : Kulturwissenschaften-Cultural Studies****Intitulé court :**

Responsable(s) :	Marion Picker et Cornelius Crowley
Durée du cours :	1h CM, 1h TD par semaine (24h/semestre)
Nombre de crédits (ECTS) :	6
Enseignant(s) :	Marion Picker et Cornelius Crowley

Programme

Ce cours sera une introduction approfondie aux Cultural Studies et à leur version allemande, les Kulturwissenschaften. Tandis que les « Cultural Studies » sont issues d'une ambition politique de gauche, mise en œuvre à partir des années 1960 au Centre for Contemporary Cultural Studies (CCCS) à Birmingham avant de se répandre dans les pays anglophones et le monde entier, les Kulturwissenschaften sont en grande partie le résultat d'une réforme « d'en haut » des philologies traditionnelles au début des années 1990. Au regard de leurs processus de constitution, on a également pu isoler la tradition des « premières » Kulturwissenschaften, connues sous diverses dénominations (Kulturphilosophie, Kulturkritik, Kulturgeschichte) entre 1870 et 1933. Les deux versions partagent une notion élargie de « culture » – toute pratique humaine ayant trait à la collectivité – et un regard distancié sur l'humain, informé par la sociologie et l'anthropologie culturelle.

Tout au long du semestre, nous allons nous pencher sur l'histoire, les précurseurs ainsi que les problématiques centrales des deux traditions. Dans la partie consacrée aux travaux dirigés, on étudiera quelques-uns des textes déterminants.

Bibliographie sélective**Partie M. Picker**

Adorno, Theodor W. : *Théorie esthétique ; Paralipomena ; Théories sur l'origine de l'art ; Introduction première* ; trad. de l'allemand par Marc Jimenez et Éliane Kaufholz. Paris : Klincksieck, 1995.

Augé, Marc. *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Le Seuil, 1992.

Cassirer, Ernst : *La Philosophie des formes symboliques*, tomes 1-3 (*Le Langage, La Pensée*)

mythique, La Phénoménologie de la connaissance). Paris : Minuit, 1972.

Chalard-Fillaudeau, Anne : *Les Etudes Culturelles*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 2015.

Crary, Jonathan : *L'art de l'observateur : vision et modernité au XIXe siècle* ; trad. de l'anglais par Frédéric Maurin. Nîmes : J. Chambon, 1994.

De Certeau, Michel : *L'invention du quotidien, tome 1: arts de faire* (1974). Paris : Gallimard, 1990.

Halbwachs, Maurice : *La mémoire collective*. Paris : A. Michel, 1997.

Horkheimer, Max/Adorno, Theodor W. : *La Dialectique de la raison. Fragments philosophiques* ; traduit de l'allemand par Éliane Kaufholz. Paris : Gallimard, 1983.

Kittler, Friedrich : *Médias optiques cours Berlinoises 1999*. Paris : L'Harmattan, 2015.

Lefèbvre, Henri : *La production de l'espace* (1974). Paris : Anthropos, 2000.

Mattelart, Armand/Érik Neveu : *Introduction aux Cultural Studies*. Paris : Éditions La Découverte, 2003.

Trautmann-Waller, Céline : *Aux origines d'une science allemande de la culture. Linguistique et psychologie des peuples chez Heymann Steinthal*. Paris : CNRS éditions, 2006.

Œuvres complémentaires en allemand :

Bachmann-Medick, Doris : *Cultural Turns. Neuorientierungen in den Kulturwissenschaften*. Reinbek bei Hamburg: Rowohlt, 2006. (Egalement disponible en anglais)

Böhme, Hartmut/Matussek, Peter/ Müller, Lothar (dir.) : *Orientierung Kulturwissenschaft. Was sie kann, was sie will*. Reinbeck bei Hamburg : Rowohlt, 2002.

Jaeger, Friedrich/Burkhard Liebsch/Jürgen Straub/Jörn Rüsen (dir.) : *Handbuch der Kulturwissenschaften*. Stuttgart: Metzler, 2004.

Partie C. Crowley

Arnold, Matthew, (1869). *Culture and anarchy and other writings*, edited Stefan Collini, Cambridge New York (N.Y.), 1993.

Hall, Stuart (1992). *Culture, media, language: working papers in cultural studies, 1972-79*. Routledge

Hoggart, Richard, (1957). *The Uses of Literacy: Aspects of Working Class Life*.

Hoggart, Richard, *La culture du pauvre* [« The Uses of Literacy: Aspects of Working Class Life »], Éditions de Minuit, 1970 .

Hoggart, Richard. , *33 Newport Street : Autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises* [« A Local Habitation: Life and Times, 1918-1940 »], Le Seuil, coll. « Hautes études », 1991.

Mbembe, Achille Mbembe. *Critique de la raison nègre*, Paris, Éditions La Découverte, 2013 .

Westphal, Bertrand, *La cage des méridiens, La littérature et l'art contemporain face à la globalisation*, 2016.

Contrôle continu :

CM : Examen écrit (une heure).

TD : Les étudiants seront évalués tout au long du semestre.

Examen terminal :

CM et TD : examen écrit de deux heures.

Langue(s) du cours : français

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

U.E. : 1

EC : 3VAL7MET (MEEF)

Sous-titre éventuel : Initiation à la recherche/Méthodologie « boîte à outils »

Intitulé court : Initiation à la recherche

Responsable(s) :	PICKER, Marion
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS (KuWi) 2 ECTS (MEEF)
Enseignant(s) :	PICKER, Marion

Programme

La recherche ainsi que la documentation en vue d'un enseignement nécessitent certaines techniques qui seront abordées lors de ce cours dans une perspective pratique. On profitera d'une formation aux outils bibliographiques.

Le second point de départ sera une réflexion autour de la notion de « compétence culturelle ». La notion telle qu'elle se présente dans textes réglementaires du Ministère de l'éducation sera à mettre en perspective et à historiciser : quelle définition de « culture » mobilise-t-elle ? Comment comprendre la « compétence » à transmettre ?

Les deux fils directeurs de ce programme convergent sur un travail documentaire : sous un format « atelier », l'on se prépare à exploiter un fonds d'archive, à des fins didactiques et documentalistes.

Bibliographie sélective

ABDALLAH-PRETCEILLE, Martine, (2004), *L'éducation interculturelle*, Paris : PUF, 126 p. (Que sais-je ?), Première édition 1999.

Martha Boeglin, *Le guide des méthodes de travail de l'étudiant. Rédaction, prise de notes, gestion du temps, mémorisation*, Paris, Éditions l'Étudiant, 2010.

BORDEAUX, Marie-Christine (2013), Les aléas de l'éducation artistique et culturelle : brèves rencontres, rendez-vous manqués et avancées territoriales. [en ligne] In : Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Centre d'histoire de Sciences-Po Paris, *La démocratisation culturelle au fil de l'histoire contemporaine*, Paris, 2012-2014. Disponible sur : <http://chmcc.hypotheses.org/798>. [mis en ligne le 13 octobre 2014]

La compétence socioculturelle dans l'apprentissage et l'enseignement des langues : *Vers un Cadre européen commun de référence pour l'apprentissage et l'enseignement des langues vivantes: études préparatoires*, par Michael BYRAM, Geneviève ZARATE et Gerhard NEUNER, Comité de l'Education, Conseil de la Coopération Culturelle, Editions du Conseil de l'Europe 1997

L' Innovation en Formation à l'Enseignement: Pistes de Réflexion et d'Action publié par Jean Loisel, Louise Lafortune, Nadia Rousseau, dir. (chapitre 13, Noëlle Sorin, Louise Lafortune, « La perspective culturelle en formation à l'enseignement : compétence culturelle et culture pédagogique »), Québec : Presses de l'Université du Québec, 2006. Google Books

Contrôle continu :

Les étudiants seront évalués tout au long du semestre (à l'écrit et à l'oral).

Examen terminal :

Un écrit de 1h.

Langue(s) du cours :

Allemand et français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

ANTHROPOLOGIE**U.E. : 2****EC : 3HAN7002****Sous-titre éventuel : Approches contemporaines de l'anthropologie****Intitulé court :**

Responsable(s) :	DE VIENNE, Emmanuel
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	DE VIENNE, Emmanuel emmanueldevienne@googlemail.com

Programme :

L'objectif de cet enseignement est de faire découvrir aux étudiants de Master la manière dont se pratique la recherche en anthropologie aujourd'hui. Loin d'être unifiée autour d'un paradigme clairement identifiable, cette discipline connaît aujourd'hui un éclatement important et des débats épistémologiques vifs. On abordera cette diversité en invitant successivement six chercheurs à présenter leurs travaux en cours et à discuter avec les étudiants.

Contrôle continu :

La note finale est l'addition d'une note de travail personnel et d'une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation)

Rattrapage :

Une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Langue(s) du cours :

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui**Prérequis : non**

U.E. : 2

EC : 3HAN7006

Sous-titre éventuel : Questions de migration

Intitulé court :

Responsable(s) :	CARMELIN, Sylvaine
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	CARMELIN, Sylvaine sylvainecarmelin@gmail.com

Programme :

Ce séminaire thématique traite de la migration des individus et des groupes. En suivant l'évolution des différentes approches théoriques et comparées de la question, les étudiants sont confrontés à des travaux variés qui leur présentent les migrations contemporaines dans la diversité de leurs formes. Dans un premier temps, un éclairage général est donné sur l'importance de la dimension juridique puis, sont abordés les questions de flux migratoire et de mondialisation avant de se pencher sur des travaux portant sur des recherches aussi variées que les migrations monde rural/ monde urbain ; monde urbain/ monde urbain ; migration nationale, transnationale...). Pour chacune de ces formes de mobilités, les contextes politiques, sociaux et économiques seront interrogés en considérant tant les pays de départ que les pays d'arrivées en prenant également en compte les trajets migratoires et les circulations des personnes.

Orientation bibliographique:

- ANTEBY-YEMINI, L. and W. BERTHOMIERE, 2005, "Di[a]spositif : Décrire et comprendre les diasporas". *Les diasporas, 2000 ans d'histoire*. L. Anteby-Yémini, W. Berthomière et G. Sheffer. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BARROU J., 2007, *La planète des migrants*, Grenoble, PUG.
- BRETTELL, C. B. and J. F. HOLLIFIELD, 2000, "Introduction: migration theory". *Migration theory: talking across disciplines*. New-York, Routledge.
- CLIFFORD, J., 1994, "Diasporas." *Cultural anthropology* 9(3).
- DINER, H. R., 2000, History and the Study of immigration. *Migration theory: talking across disciplines*. C. B. a. J. F. H. Brettell. New-York, Routledge.
- DUFOIX, S., 2003, *Les diasporas*. Paris, PUF.
- GUPTA Akhil, FERGUSON James, 1992. - "Beyond "culture" : space, identity, and the politics of difference". - *Cultural anthropology* (Arlington) 7(1) p. 6-23
- HANNERZ Ulf, 1996. - *Transnational connections : culture, people, places*. - London: Routledge. - IX, 201 p. - (Comedia)
- KEARNEY Michael, 1995. - "The local and the global : the anthropology of globalization and transnationalism". - *Annual review of anthropology* (Palo Alto) 24(p. 547-565
- NEVEU, C., 2004, "Les enjeux d'une approche de la citoyenneté." *Revue Européenne des migrations Internationales* 20(3): 89-101.
- RODIER, C. et TERRAY, E, *Immigration : fantasmes et réalités - Pour une alternative à la fermeture*

des frontières, Paris : La Découverte, oct. 2008, 154 p.

SAYAD, A., 1999, *La double absence, Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris, Seuil.

WEIL, P., 2004, version revue et augmentée (2002) *Qu'est-ce qu'un Français ?* Paris, Gallimard.

WIHTOL DE WENDEN, C., 2013, *La question migratoire au XXIème siècle*, Sciences-Po les Presses, Paris

Contrôle continu :

La note finale est l'addition d'une note de travail personnel et d'une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Rattrapage :

Une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Langue(s) du cours :

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

U.E. : 2

EC : Objets et sociétés - 3HAN7027

Sous-titre éventuel :

Intitulé court :

Responsable(s) :	WATEAU, Fabienne
Durée du cours :	3h (4 séances dans le semestre)
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	WATEAU, Fabienne

Programme :

Cours de réflexion sur l'objet, à partir de l'étude d'une collection, d'une exposition ou d'une recherche thématique menée *in situ* au musée ou sur le terrain auprès d'autres fonds et personnes-ressources. Il s'agit par cette approche d'aider les étudiants à redécouvrir les fondamentaux de la discipline anthropologique, en revenant notamment sur la question des universaux et les différentes façons de les exprimer ou de les mettre en scène par les sociétés. Le cours comptera sur la venue d'interlocuteurs, la visite d'exposition, des recherches en bibliothèque ; les étudiants seront invités à présenter des synthèses de lecture et à réaliser un dossier de recherche.

Contrôle continu :

La note finale est l'addition d'une note de travail personnel et d'une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Rattrapage :

Une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Langue(s) du cours :

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

HISTOIRE DE L'ART

U.E. : 2

EC : 3HRM7001

Sous-titre éventuel : Les relations entre les arts au XVII^e siècle

Intitulé court :

Responsable(s) :	LE PAS DE SECHEVAL, Anne
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	LE PAS DE SECHEVAL, Anne anne.lepasdesecheval@u-paris10.fr

Programme :

Charles Le Brun : la peinture et les autres arts au Grand Siècle

Dans le prolongement de l'exposition monographique du Louvre-Lens (printemps 2016), ce séminaire présentera la carrière et la production de Charles Le Brun, premier peintre de Louis XIV de 1661 à 1690. Autour de sections thématiques abordant des œuvres et des chantiers majeurs embrassant les relations entre les arts (peinture, tapisserie, architecture, sculpture etc.), il s'agira de réfléchir aux divers enjeux (artistiques et sociaux) d'une carrière éminente de peintre au Grand Siècle.

Le séminaire s'appuiera sur ce contenu thématique pour proposer aussi une initiation à la recherche en développant des aspects méthodologiques : réunion et usage critique des sources, état de la question et écriture d'une introduction, élaboration d'une problématique, organisation du plan etc.

Bibliographie :

Charles Le Brun, 1619-1690, cat. exp. Louvre-Lens, 2016

Gady, Bénédicte, *L'ascension de Charles Le Brun. Liens sociaux et production artistique*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010

La Galerie des Glaces. Histoire & restauration, Dijon, Faton, 2007

Lafage, Gaëlle, REP

Mazel, Claire, « Charles Le Brun et ses sculpteurs : les monuments funéraires », *Histoire de l'art*, n° 57, octobre 2005, p. 55-66

Contrôle continu : un dossier sur une œuvre ou un groupe d'œuvres au choix illustrant la thématique du cours

Session dérogatoire ou rattrapage : un examen écrit de 2h (dissertation)

Langue(s) du cours :

Français.

Master

Cultures et sociétés germanophones

Kulturwissenschaften

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : non

Prérequis : non

U.E. : 2

EC : 3HPM7002

Sous-titre éventuel : Histoire et théories du patrimoine

Intitulé court :

(NB. Les cours se déroulent au musée du quai Branly, les mercredis de 9 h 45 à 11 h 45).

Responsable(s) :	LABRUSSE, Rémi
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	LABRUSSE, Rémi

Programme :

I. « Art et industrie » : de nouveaux musées pour une nouvelle culture à l'âge de l'industrie ? (R. Labrusse, Paris Ouest)

L'invention d'une nouvelle catégorie muséale, celle de musée des arts « décoratifs », « industriels » ou « appliqués », constitue un événement majeur de la culture européenne au milieu du XIXe siècle. A Londres d'abord, puis à Vienne, à Paris, à Berlin et un peu partout en Europe, à partir des années 1860, ces nouvelles institutions n'ont pas seulement contribué à brouiller les frontières entre arts majeurs et arts dits mineurs ou entre arts européens et arts non-européens ; elles ont également stimulé une réflexion spécifiquement muséale sur le rôle du musée dans une société moderne. Surtout, elles ont constitué un lieu majeur de réflexion critique sur le sens de la civilisation industrielle. Tout en retraçant l'histoire de ce mouvement de création et en analysant ses conditions de possibilité à partir du XVIIIe siècle, il s'agira de mesurer l'écart entre les ambitions théoriques des principaux de ces grands musées et leur devenir effectif et de comprendre, à partir de là, les contradictions internes qui les ont habités.

II. Mutations des musées au XXe et XXIe siècles (B. Dufrêne, Paris 8)

Le cours a trois objectifs : comprendre l'évolution des musées à partir de repères fournis par des institutions emblématiques des mutations, comprendre les logiques culturelles, sociales et politiques qui sous-tendent ces évolutions, montrer l'évolution des dispositifs muséographiques. De la création du MoMA au Louvre Abou Dabi, on s'attachera à expliquer plus particulièrement certains facteurs du changement : le rôle joué par la programmation d'expositions temporaires dans la transformation du rapport au public, l'adaptation à de nouvelles logiques : celles de la culture de masse, du marketing, de l'internationalisation croissante des échanges et plus récemment les effets de la numérisation du patrimoine.

Contrôle continu :

Les modalités de contrôle seront précisées en début d'année.

Rattrapage :

Master

Cultures et sociétés germanophones

Kulturwissenschaften

Langue(s) du cours :

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

U.E. : 2

EC : 3HRI7001

Intitulé : histoire de l'art international 1**Sous-titre : Autorités de l'histoire de l'art**

Responsable(s) :	Ségolène Le Men segolene.lemen@gmail.com
Durée du cours :	24 h CM
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	Ségolène Le Men

Programme

Dans la suite du séminaire de l'an dernier animé par Christian Joschke, ce séminaire, organisé avec Mathilde Arnoux, Clément Layet et Lena Baader, s'inscrit en prolongement du programme de recherche européen ERC "à chacun son réel" qui a interrogé la notion de réel de part et d'autre du rideau de fer. Il traitera en introduction des définitions multiples du réalisme et des approches de l'art du Courbet filtrée par les peintres et par l'historiographie, il abordera ensuite les approches et les catégories de l'histoire de l'art en France et en Allemagne, ainsi que les enjeux actuels de la discipline dans la perspective d'une confrontation entre les chercheurs et universitaires de France, d'Allemagne et d'Europe centrale, avec l'appui de Mathylda Taszycka à l'Institut polonais.

Il évoquera aussi certains programmes de recherches menés au labex Les passés dans le présent et conduits en partenariat avec la BDIC (Musédoc, musées documentaires, HIRIM rire moderne).

Le séminaire, ouvert aux doctorants, **s'organisera en six séances de quatre heures le vendredi après-midi et se déroulera au Centre allemand d'histoire de l'art de 14 à 18h** (hôtel Lully, 45 rue des Petits Champs, 75001), salle de conférence au sous-sol.

DATES : 16 septembre, 21 et 28 octobre 2016, 7 et 18 novembre, 18 décembre 2016

Bibliographie initiale (une bibliographie complémentaire sera distribuée au début de cours)

Neil McWilliam, Constance Moréteau, Johanne Lamoureux, dir., *Histoires sociales de l'art Une anthologie critique*, Paris, Presses du Réel/INHA, 2016, tome I et tome II.

Mathilde Arnoux, Thomas Gaehtgens et Anne Tempelaere-Panzani dir., *Correspondance entre Henri Fantin-Latour et Otto Scholderer 1858-1902*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2011

Centre allemand d'histoire de l'art (collection passerelles, n°24).

Schapiro (Meyer), "Courbet et l'imagerie populaire. Etude sur le réalisme et la naïveté", *Style, Artiste, Société*, Paris, Gallimard, 1982, p.273-328

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

U.E. : 2

EC : ELD1AALC

Sous-titre éventuel : Atelier de traduction (cours à l'université de Paris 8)¹

Intitulé court : Traduction

Responsable(s) :	MAILLET, Marie-Ange
Durée du cours :	1h30
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	MAILLET, Marie-Ange

Programme :

Cet atelier sera consacré à la traduction de l'allemand vers le français de textes littéraires ainsi que d'essais et articles relevant des sciences humaines et sociales et issus d'époques variées, de manière à familiariser les étudiants avec diverses situations de traduction (registres de langue, styles, lexiques...). Les traductions étant discutées à chaque séance, il requiert un travail régulier de la part des étudiants, et une participation active en atelier.

Modalités d'examen:

Contrôle continu, assiduité requise. Modalité d'évaluations précisées lors du premier cours.

¹Attention, cet enseignement fait l'objet d'un cours de 36h à Paris 8, comptant pour 6 ECTS. Les étudiants de Nanterre suivront la moitié des séances (18h) pour 3 ECTS.

U.E. : 2

EC :

Sous-titre éventuel : Introduction à la linguistique culturelle

Intitulé court :

Responsable(s) :	SAUERWEIN, Sibylle
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	SAUERWEIN, Sibylle

Programme

Partant de l'observation de divers phénomènes intonatoires, syntaxiques, et sémantiques de l'espagnol, du portugais, du français et de l'allemand, des questions de la catégorisation grammaticale, de l'adéquation entre contenu sémantique et expression langagière en fonction du contexte culturel, ainsi que les différences de formes d'expression seront abordées. La réflexion s'orientera ensuite vers les particularités des langues et des parlars régionaux représentés dans le groupe.

Compétences visées : Première sensibilisation à l'observation de phénomènes langagiers. Développement de la capacité à analyser et à comparer diverses langues et leurs variantes; incitation à la réflexion sur le rattachement de certaines catégories grammaticales à une langue donnée, et leur inadéquation par rapport à une autre.

Bibliographie :

ARAÚJO CARREIRA, M.H. *Semântica e Discurso : Estudos de linguística portuguesa e comparativa (português/français)*. Porto Editora, 2001.

BENVENISTE, E. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard, 1966.

BLUMENTHAL, P. *Sprachvergleich Deutsch-Französisch*. Tübingen : Niemeyer, 1987.

FRANCO, A.C. *Descrição linguística das partículas modais no português e no alemão*. Coimbra Editora, 1991.

GARCIA NEGRONI, M.M. et Tordesillas Colado. *La Enunciación en la lengua : de la deixis a la polifonía*. Madrid : Gredos, 2001.

IBRAHIM, A.H. « Les discours intérieurs au lexique ». *Langages*, 2001, 142.

Langue(s) du cours : français

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non. Ce cours est accessible à tous les étudiants de M1, quelles que soient leurs langues.

U.E. : 3

EC :

Sous-titre éventuel : Compétences pré-professionnelles, insertion professionnelle/gestion de projet culturel (préparatifs)

Intitulé court :

Responsable(s) :	PAILHES, Anne-Marie
Durée du cours :	1h hebdomadaire
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	PAILHES, Anne-Marie

Contenu du cours

Le cours aidera les étudiant(e)s à identifier les acteurs culturels franco-allemands représentés à Paris. Les étudiant(e)s seront amenés à réfléchir sur la conception d'un événement culturel ou d'un média, sur sa préparation et son déroulement/sa mise en place. Ils seront confrontés à un ou plusieurs projets qu'ils pourront accompagner et soutenir jusqu'à leur réalisation.

Contrôle continu

Les étudiants seront évalués sur leur capacité à accompagner un projet culturel tout au long du semestre, à travers les missions qui leur seront attribuées.

Examen terminal

Modalités à fixer avec l'enseignante en fonction des projets. La présence au cours est souhaitable.

Langue(s) du cours

Allemand et français

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non.

U.E. : 3 Parcours personnalisé**SOCIOLOGIE****EC : 3HSO7008****Sous-titre éventuel : Sociologie de la culture****Intitulé court :**

Responsable(s) :	DJAKOUANE, Aurélien
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	DJAKOUANE, Aurélien aurelien.djakouane@gmail.com

Programme :

La notion de culture est par définition un objet polymorphe qui renvoie aussi bien aux manières de faire, aux représentations, aux croyances qu'aux pratiques de consommations culturelles d'un groupe social.

En suivant le processus historique qui participe à faire de la culture un objet des sciences sociales, ce cours propose d'en cerner les principaux enjeux. Si la frontière entre sociologie et anthropologie n'est pas évidente dans l'approche des pères fondateurs de la sociologie, au cours des quarante dernières années, les débats se sont principalement cristallisés autour de questions précises : hiérarchies culturelles, démocratisation de la culture dans les politiques publiques, et diversité des pratiques culturelles et des publics. Désormais, la multiplication de l'offre culturelle et l'hybridation des formes artistiques participent à réorienter les débats contemporains sur l'évolution des hiérarchies culturelles, les transformations de la culture de masse et des formes de légitimité, notamment en accordant plus de place à la réception des œuvres et à l'expérience esthétique des individus.

Bibliographie sélective :

Bourdieu P., Darbel A., 1969, *L'amour de l'art. Les musées d'art européens et leurs publics*, Paris, Minit.

Coulangeon Ph., 2005, *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Cuche D., 1996, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Glévarec H., 2013, *La culture à l'ère de la diversité : essai critique, trente ans après La Distinction*, Aix-en-Provence, L'Aube.

Contrôle continu

Un devoir sur table de 2h.

Examen terminal

Un écrit de 2h.

Langue(s) du cours

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

U.E. : 3 - Parcours personnalisé**EC : 3HSO7019****Sous-titre éventuel : Sociologie des médias****Intitulé court :**

Responsable(s) :	SEGRE, Gabriel
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	SEGRE, Gabriel gabriel.segre@gmail.com

Programme :

Cet enseignement sera largement consacré à l'étude de la télévision et des modèles qu'elle transmet, et à la question de la réception de ces contenus. Sera développée notamment une réflexion portant sur les mythes diffusés par les « médiacultures » et leurs usages.

Bibliographie sélective :

Barthes Roland, *Mythologies*, Seuil, Paris, 1957.

Heinich Nathalie, *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, NRF, Gallimard, 2012. Le Guern Philippe (dir.), *Les cultes médiatiques. Culture fan et œuvres cultes*, « Le sens social », P.U.R., Rennes, 2002.

Morin Edgar, *Les stars*, Seuil, Paris, 1972.

Pasquier Dominique, *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*, M.S.H., Paris, 1999.

Rieffel Rémy, *Que sont les médias ?*, Gallimard, 2005.

Contrôle continu

Dossier à rendre.

Examen terminal

Dossier à rendre.

Langue(s) du cours

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

U.E. : 3 - Parcours personnalisé**EC : 3HSO7003****Sous-titre éventuel : Les nouveaux mouvements religieux****Intitulé court :**

Responsable(s) :	PEDRON COLOMBANI, Sylvie
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	PEDRON COLOMBANI, Sylvie sphcjc@hotmail.com

Programme :

Après un bref rappel des grandes lignes d'évolution de la réflexion en sociologie des religions, le cours abordera les logiques actuelles du religieux et présentera des travaux récents tournant autour des thématiques de la conversion, du syncrétisme, de la question sectaire, du conflit religieux, mais aussi de la mondialisation et du « religieux en mouvement ».

Bibliographie sélective :

Argyriadi Kali, Capone Stefania, De la Torre Renée, Mary André, *Religions transnationales des suds : Afrique, Europe, Amériques, Paris*, eds Academia, L'Harmattan, 2012.
 Bastian Jean-Pierre, Rousselet Kathy, Champion Françoise (ed.), *La Globalisation du religieux*, Paris, L'Harmattan, 2001,
 Champion F., Nizard S. et Zawadzki P. (Eds), *Le sacré hors religions*, L'Harmattan/AFSR, 2007.
 Champion Françoise et Cohen Martine, *Sectes et démocratie*, Paris, Seuil, 1999.
 Fath Sébastien *Dieu bénisse l'Amérique. La religion de la maison blanche*, Seuil, 2004
 Hervieu-Léger Danièle *Le pèlerin et le converti - La religion en mouvement*, Paris, Flammarion, 1999.
 Lamine Anne-Sophie (dir.) *Quand le religieux fait conflit*, Presses Universitaires de Rennes, 2014.
 Lenoir Frédéric *Les métamorphoses de Dieu. La nouvelle spiritualité occidentale*, Plon, 2003.
 Willaime Jean-Paul *Europe et religions. Les enjeux du XXIe siècle*, Paris, Fayard, 2004.
 2 revues à consulter : *Archives des sciences sociales des religions* ; *Social compas*.

Contrôle continu

Un dossier à rendre.

Examen terminal

Un dossier à rendre.

Langue(s) du cours

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui**Prérequis : non**

U.E. : 3 – Parcours personnalisé**ANTHROPOLOGIE****EC : Anthropologie et philosophie - 3HAN7004****Sous-titre éventuel :****Intitulé court :**

Responsable(s) :	PIETTE, Albert
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	PIETTE, Albert piettealbert@hotmail.com

Programme :

Le dialogue entre l'anthropologie et la philosophie se réalise sous des formes diverses, comme en témoigne l'histoire des deux disciplines : des échanges, des emprunts ponctuels, des programmes théoriques. Avec la notion d'ontologie, mais pas exclusivement, le cours entend montrer diverses expressions actuelles des rapports entre anthropologie et philosophie.

Contrôle continu :

La note finale est l'addition d'une note de travail personnel et d'une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation)

Rattrapage :

Une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Langue(s) du cours

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui**Prérequis : non**

U.E. : 3 – Parcours personnalisé**EC : 3HAN7007****Sous-titre éventuel : Ville, capitalisme et mondialisation****Intitulé court :**

Responsable(s) :	MILLIOT, Virginie
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	MILLIOT, Virginie virginie.milliot@free.fr

Programme :

L'objectif de ce séminaire est de transmettre aux étudiants de master 1 un certain nombre d'outils réflexifs leur permettant d'appréhender d'un point de vue anthropologique les phénomènes sociaux et culturels auxquels ils peuvent être confrontés sur leurs terrains urbains. Après une présentation critique des théories de la globalisation (Ulf Hannerz, Arjun Appadurai, Marshall Sahlins, Jean Lou Amselle, Marc Abélès, Jonathan Friedman, James Ferguson, Immanuel Wallerstein, etc) et des transformations urbaines contemporaines (Saskia Sassen, Mike Davis, David Harvey, Sharon Zukin, Rem Koolhaas, etc.) nous verrons au travers de quelques études de cas comment les anthropologues procèdent pour étudier « à hauteur d'homme » les réalités du néolibéralisme et de la mondialisation..

Orientation bibliographique:

ABELES, Marc, *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot, 2008.

AMSELLE Jean Lou : *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, 2001.

APPADURAI, Arjun. : *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001

FRIEDMAN, J : *Essays in Global anthropology*, Altamira Press, Rowman et Littlefield, 2004

HANNERZ, Ulf : *La complexité culturelle. Études de l'organisation sociale de la signification*, A la croisée, Bernin, 2010.

SAHLINS, Marshall. : *La découverte du vrai sauvage et autres essais*, Paris, Gallimard, 2007.

WALLERSTEIN Immanuel : *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse du système monde*, Paris, La Découverte, 2004

Contrôle continu :

La note finale est l'addition d'une note de travail personnel et d'une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Rattrapage :

Une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Langue(s) du cours :

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

U.E. : 3 – Parcours personnalisé**EC : 3HAN7013****Sous-titre éventuel : Anthropologie de l'Europe****Intitulé court :**

Responsable(s) :	HEINTZ, Monica
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	HEINTZ, Monica Monica.heintz@u-paris10

Programme :

Introduction aux études européennes : histoire de la discipline, accès au terrain, problématiques spécifiques au domaine régional. Ce séminaire a pour objet de transmettre aux étudiants qui souhaitent se spécialiser sur cette aire régionale, des connaissances de base concernant l'Europe et de les suivre dans l'élaboration de leurs propres recherches.

Orientation bibliographique:**1. Introduction : Etudier l'Europe**

Asad, Talal, J. Fernandez, M. Herzfeld, A. Lass, S. Rogers, J. Schneider, K. Verdery. 1997. « Provocations of European Ethnology ». *American Anthropologist* 99(4), pp. 713-730
 Jackson, A. 1987. *Anthropology at Home*. London : Routledge
 Ethnologie Française, 2008. *L'Europe et ses ethnologies*. Vol. 38 (4)

2. Histoire de l'anthropologie européenne

Barrera, A., M. Caldwell, M. Heintz and Anna Horolets. 2013. 'The Anthropology of Europe'. In Carrier, J. and D.B. Gewertz. eds. *Handbook of Sociocultural Anthropology*. London: Bloomsbury. pp. 506-522
 Goddard, V., C. Shore & J. Llobera. eds. 1994. *The Anthropology of Europe: Identity and Boundaries in Conflict*. Oxford: Berg.
 Borneman, John and Nick Fowler, 1997- "Europeanization". *Annual review of Anthropology* 26, pp. 487-514

3. Imaginer l'Europe

Wolff, Larry. *Inventing Eastern Europe : The Map of Civilization on the Mind of the Enlightenment*. Stanford : Stanford University Press
 Heintz, M. The Citadel- a metaphor for the study of the European Union Identity? *Cambridge Anthropology* 22 :2, pp. 37-49
 Parman, S. 1998. The meaning of Europe in the American Anthropologist. In Parman, S. ed. *Europe in the anthropological imagination*. NJ : Prentice Hall

4. La Méditerranée

Gilmore, D. 1982. Anthropology of the Mediterranean Area. *Annual Review of Anthropology* 11: 175-205
 Herzfeld, M. 1980. "Honour and shame: problems in the comparative analysis of moral systems". *Man* 15 (2), pp. 339-351
 Pina-Cabral, J. 1989. The Mediterranean as a category of regional comparison : A critical view. *Current Anthropology*. 30/3 (1989), pp. 399-406

5. L'Europe de l'Est

Kideckel, D. & J. Halpern. 1983. "Anthropology in Eastern Europe". *Annual Review of Anthropology* 12: 377-402
 Hann, C. 1994. After Communism: Reflections and the «Transition». *Social Anthropology* 2:3

Wolfe, T. 2000. Cultures and Communities in the Anthropology of Eastern Europe and the Former Soviet Union. *Annual Review of Anthropology* 29

6. La France

Cochoy, Franck. L'hypermarché : jardin d'un autre type aux portes des villes. *Ethnologie Française* 2005/1

Lallement, E. 2005. Tati et Barbès: différence et égalité à tous les étages. *Ethnologie française* 2005/1

Moulinié, V. 1999. Des « ouvriers » ordinaires. Lorsque l'ouvrier fait le/du beau... *Terrain* No 32, pp. 37-54

7. Nationalisme et régionalisme

Dietler, Michael. 1994. "Our ancestors the Gauls": Archaeology, Ethnic Nationalism, and the Manipulation of Celtic Identity in Modern Europe' *American Anthropologist* 1994 vol 96 no. 3, pp.584-605

Hayden Robert. 1996. Imagined Communities and Real Victims: Self-Determination and Ethnic cleansing in Yugoslavia. *American Ethnologist* 1996 vol 23 no 4: 783-801

Trevor- Roper, H. 1983. The Invention of Tradition in Scotlad. In Hobsbawn and T. Ranger. eds. *The Invention of Tradition*. CUP

8. Religion

Bowen, John. 2004. Does French Islam have borders? Dilemmas of domestication in a global religious field. *American anthropologist*. March 2004 vol 106 nr 1:43-55

Borowik, I and Babinski eds. 1997 *New religious phenomena in Central and Eastern Europe*, Krakow: Nomos

9. Migration

Stolcke, Verena. 1995. 'Talking culture: new boundaries, new rhetorics of exclusion in Europe'. *Current Anthropology* 36 (1):1-24

Fassin, D. 2005. *Compassion and Repression : The Moral Economy of Immigration Policies in France*. *Cultural Anthropology*. Aug 2005. Vol. 20, No 3: 362-387

10. La communauté européenne

Abelès, M. 1996. "La communauté européenne: une perspective anthropologique", *Social Anthropology*, pp.33-45

Shore, C. 1995. « Usurpers or pioneers ? European Commission bureaucrats and the question of « European consciousness ». In Cohen, AP and Rapport, N. eds. *Questions of Consciousness*. London: Routledge

Bellier, I. and T.M. Wilson. 2000. "Building, Imagining, Experiencing Europe: Institutions and Identities in the European Union", in Bellier, I., T. M. Wilson. eds. *An Anthropology of the European Union: Building, Imagining, Experiencing Europe*. Oxford: Berg

11. La citoyenneté européenne

Shore, C. 2000. « Citizenship of the Union : The Cultural Construction of a European Citizen ». Chapter in "Building Europe: The Cultural Politics of European Integration. London: Routledge, pp. 66-86

Wikan, Unni. 2001. *Generous Betrayal Politics of Culture in the New Europe*. Chicago: University of Chicago Press - Introduction and chapters 1 & 2. pp. 1-66

Neveu, C. 2000. "European Citizenship, Citizens of Europe and European Citizens. In Bellier, I, T. M. Wilson. eds. *An Anthropology of the European Union: Building, Imagining, Experiencing Europe*. Oxford: Berg

Contrôle continu :

La note finale est une note de travail personnel : un devoir à a maison et un oral devant la classe.

Rattrapage :

Une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Langue(s) du cours :

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

U.E. : 3 – Parcours personnalisé**HISTOIRE DE L'ART**

EC : 3HRM7001

Sous-titre éventuel : Les relations entre les arts au XVII^e siècle

Intitulé court :

Responsable(s) :	LE PAS DE SECHEVAL, Anne
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	LE PAS DE SECHEVAL, Anne anne.lepasdesecheval@u-paris10.fr

Programme :

Charles Le Brun : la peinture et les autres arts au Grand Siècle

Dans le prolongement de l'exposition monographique du Louvre-Lens (printemps 2016), ce séminaire présentera la carrière et la production de Charles Le Brun, premier peintre de Louis XIV de 1661 à 1690. Autour de sections thématiques abordant des œuvres et des chantiers majeurs embrassant les relations entre les arts (peinture, tapisserie, architecture, sculpture etc.), il s'agira de réfléchir aux divers enjeux (artistiques et sociaux) d'une carrière éminente de peintre au Grand Siècle.

Le séminaire s'appuiera sur ce contenu thématique pour proposer aussi une initiation à la recherche en développant des aspects méthodologiques : réunion et usage critique des sources, état de la question et écriture d'une introduction, élaboration d'une problématique, organisation du plan etc.

Bibliographie :*Charles Le Brun, 1619-1690*, cat. exp. Louvre-Lens, 2016Gady, Bénédicte, *L'ascension de Charles Le Brun. Liens sociaux et production artistique*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010*La Galerie des Glaces. Histoire & restauration*, Dijon, Faton, 2007

Lafage, Gaëlle, REP

Mazel, Claire, « Charles Le Brun et ses sculpteurs : les monuments funéraires », *Histoire de l'art*, n° 57, octobre 2005, p. 55-66

Contrôle continu : un dossier sur une œuvre ou un groupe d'œuvres au choix illustrant la thématique du cours

Session dérogatoire ou rattrapage : un examen écrit de 2h (dissertation)

Langue(s) du cours :

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : non

Prérequis : non

UE : 3**EC : 3HPM7002****Sous-titre éventuel : Histoire et théories du patrimoine****Intitulé court :****(NB. Les cours se déroulent au musée du quai Branly, les mercredis de 9 h 45 à 11 h 45).**

Responsable(s) :	LABRUSSE, Rémi
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	LABRUSSE, Rémi

Programme :

I. « Art et industrie » : de nouveaux musées pour une nouvelle culture à l'âge de l'industrie ? (R. Labrusse, Paris Ouest)

L'invention d'une nouvelle catégorie muséale, celle de musée des arts « décoratifs », « industriels » ou « appliqués », constitue un événement majeur de la culture européenne au milieu du XIX^e siècle. A Londres d'abord, puis à Vienne, à Paris, à Berlin et un peu partout en Europe, à partir des années 1860, ces nouvelles institutions n'ont pas seulement contribué à brouiller les frontières entre arts majeurs et arts dits mineurs ou entre arts européens et arts non-européens ; elles ont également stimulé une réflexion spécifiquement muséale sur le rôle du musée dans une société moderne. Surtout, elles ont constitué un lieu majeur de réflexion critique sur le sens de la civilisation industrielle. Tout en retraçant l'histoire de ce mouvement de création et en analysant ses conditions de possibilité à partir du XVIII^e siècle, il s'agira de mesurer l'écart entre les ambitions théoriques des principaux de ces grands musées et leur devenir effectif et de comprendre, à partir de là, les contradictions internes qui les ont habités.

II. Mutations des musées au XX^e et XXI^e siècles (B. Dufrêne, Paris 8)

Le cours a trois objectifs : comprendre l'évolution des musées à partir de repères fournis par des institutions emblématiques des mutations, comprendre les logiques culturelles, sociales et politiques qui sous-tendent ces évolutions, montrer l'évolution des dispositifs muséographiques. De la création du MoMA au Louvre Abou Dabi, on s'attachera à expliquer plus particulièrement certains facteurs du changement : le rôle joué par la programmation d'expositions temporaires dans la transformation du rapport au public, l'adaptation à de nouvelles logiques : celles de la culture de masse, du marketing, de l'internationalisation croissante des échanges et plus récemment les effets de la numérisation du patrimoine.

Contrôle continu : Les modalités de contrôle seront précisées en début d'année.

Rattrapage :

Langue(s) du cours :

Master

Cultures et sociétés germanophones

Kulturwissenschaften

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

M2, Semestre 3 :**U.E. : 1****EC : Pluralité des cultures****Sous-titre éventuel : Religions, Etat, société en Allemagne****Intitulé court :**

Responsable(s) :	Catherine DEUJEUMONT, Sylvie LE GRAND, Hubert GUICHARROUSSE
Durée du cours :	3h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	Catherine DEUJEUMONT, Sylvie LE GRAND, Hubert GUICHARROUSSE

Contenu du cours :

C'est la Réforme luthérienne qui, plus que tout autre événement de l'histoire européenne, marque en Allemagne les débuts de l'époque moderne (*Neuzeit*), instaurant au prix de nombreux conflits sanglants un bi-confessionnalisme mettant à mal le rêve d'unité de la chrétienté. L'objectif de ce séminaire est d'étudier les multiples et profondes incidences de ce bi-confessionnalisme à la fois sur l'Etat, la culture et la société allemande depuis la Réforme jusqu'à nos jours, au regard du cas français singulièrement différent en ces domaines. Il s'agira aussi d'explorer les relations entre différentes religions (judaïsme, christianisme, islam) dans ce contexte.

On insistera sur la principale survivance du bi-confessionnalisme dans la société allemande contemporaine, l'institutionnalisation des deux grandes Eglises chrétiennes dans un statut de droit public. On montrera dans quelle mesure l'intégration de l'islam en cours depuis une vingtaine d'années en RFA vise à accorder à la communauté musulmane allemande un statut comparable. Enfin, on conclura en analysant la baisse tendancielle de l'adhésion aux grandes Eglises, notamment à travers le développement de l'athéisme en RDA et dans les nouveaux *Länder*, qui remet en question le statut privilégié des deux grandes Eglises.

Modalités d'examen :

Les modalités seront précisées pour la rentrée 2017-2018.

U.E. : 1

EC : Initiation à la recherche en lien avec le mémoire de M2

(code apogée : 3VAL9REC)

Responsable(s) :	SAUERWEIN, Sibylle
Durée du cours :	1h30 par semaine
Nombre de crédits (ECTS) :	2
Enseignant(s) :	Sibylle Sauerwein ou d'autres en fonction des spécialités (à partir de 2017-2018 mutualisé avec M2 Kuwi)

Programme :

Introduction aux grandes problématiques de la recherche en sciences humaines et sociales sur le monde germanique contemporain et / ou en didactique de l'allemand.

Enseignement méthodologique : délimiter un sujet, vérifier son originalité, constituer une bibliographie commentée, constituer une ébauche de plan du mémoire de recherche.

Contrôle continu : Note de participation au séminaire

Langue(s) du cours : français ou allemand, en fonction des participants

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

U.E. : 2

EC : Cultures et littérature 1

(code apogée : 3VAL9CL1)

Intitulé court : Parcours à travers l'œuvre de Günter Grass

Responsable(s) :	Dorothee Cailleux
Durée du cours :	1h30 hebdomadaire
Nombre de crédits (ECTS) :	2
Enseignant(s) :	Dorothee Cailleux

Programme :

Œuvres complètes de Günter Grass, étudiées à travers des thématiques ouvrant sur la littérature allemande (Märchen, Bildungsroman, Schelmenroman...) et l'histoire récente de l'Allemagne (zweiter Weltkrieg, deutsch-polnische Beziehungen, Wiedervereinigung...)

Bibliographie :

Günter Grass, *Werkausgabe*, herausgegeben von Volker Neuhaus und Daniela Hermes, Steidl.

Un fascicule contenant tous les extraits de textes étudiés en cours sera distribué au début de l'année.

Contrôle continu : Exposés oraux (éventuellement un écrit, selon le nombre d'inscrits)

Examen terminal : Ecrit 2h00, au choix : commentaire de texte ou dissertation

Langue(s) du cours : Allemand et français

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

EC : Cultures et littérature 2

(code apogée : 3VAL9CL2)

Sous-titre : La peinture dans l'espace germanophone I (des origines au milieu du XIX^e siècle)**Intitulé court : peinture allemande I**

Responsable(s) :	Sylvie Le Grand-Ticchi
Durée du cours :	18h sous forme de séminaires de 3h
Nombre de crédits (ECTS) :	2
Enseignant(s) :	Sylvie Le Grand-Ticchi

Programme

A partir d'un large panorama historique retraçant l'évolution culturelle et esthétique de la peinture dans l'espace germanophone, de la fin du Moyen Age à nos jours, ce séminaire poursuit plusieurs objectifs : culturel et esthétique, linguistique et didactique. Il vise ainsi à donner l'occasion à chacun, étudiant et enseignant-stagiaire, de compléter et consolider ses connaissances relatives aux courants picturaux de l'espace germanophone et aux contextes historiques qui les ont vus naître ; de développer son regard et sa sensibilité esthétique par le biais de l'analyse de tableaux et de se familiariser avec les critères esthétiques développés par les historiens d'art ; mais aussi de parfaire sa connaissance du vocabulaire allemand de l'art et de l'analyse esthétique ; d'envisager enfin les possibilités d'exploitation pédagogique des œuvres d'art étudiées, dans le cadre du cours d'allemand ou de l'enseignement interdisciplinaire d'histoire des arts.

Un fil conducteur principal nous guidera durant ce parcours : le rapport à l'histoire et à la tradition picturale ; la question des correspondances esthétiques entre courants d'époques différentes. En outre des perspectives transversales, notamment liées à des thèmes étudiés au lycée, seront privilégiées de façon ponctuelle, en fonction des artistes ou des époques, et de façon synthétique, en fin de parcours : en particulier le traitement des mythes et de la thématique héroïque dans les œuvres, les relations entre art et pouvoir.

Bibliographie : Pour une première approche :Volker Gebhardt, *Kunstgeschichte. Deutsche Kunst, Ein Schnellkurs*, Köln, DuMont, 2002/2009.Volker Gebhardt, *Kunstgeschichte. Malerei, Ein Schnellkurs*, Köln, DuMont, 1998/ 2009.**Contrôle continu** : exposé oral ou travail personnel écrit**Examen terminal** : oral**Langue(s) du cours** : allemand**Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux** : oui**Prérequis** : oui. Bonne connaissance de la langue allemande.**U.E. : 2**

EC : Traduction (cours à l'université de Paris 8²) ELD3AALC**Sous-titre éventuel : Traduction-rédaction****Intitulé court :**

Responsable(s) :	
Durée du cours :	1h30 hebdomadaire
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	

Contenu du cours :

Cours dans la continuité de l'"atelier de traduction", devant permettre à l'étudiant de parfaire ses compétences dans le domaine de la traduction littéraire au sens large (textes littéraires, essais et articles relevant des sciences humaines et sociales), avec notamment une attention accrue portée à l'expression dans la langue cible. Ce cours permettra également de discuter de difficultés de traduction rencontrées par les étudiants dans la préparation de leurs mémoires.

Modalités d'examen :

Contrôle continu, assiduité requise. Modalité d'évaluations précisées lors du premier cours.

²Attention, cet enseignement fait l'objet d'un cours de 36h à Paris 8, comptant pour 6 ECTS. Les étudiants de Nanterre suivront la moitié des séances (18h) pour 3 ECTS.

U.E. : 2

EC : Linguistique interculturelle (S3) : approfondissements avec applications au texte

Sous-titre éventuel :

Intitulé court :

Responsable(s) :	SAUERWEIN, Sibylle
Durée du cours :	1H30 hebdomadaire
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	Sibylle Sauerwein

Contenu du cours

La mise en place de certaines notions-clefs fondée largement sur des études de corpus attestés débouche sur une typologie des textes en fonction de leur micro-structure. Parmi les phénomènes étudiés en vue d'un tel classement, on peut citer: les relations anaphoriques, la configuration déictique, la pronominalisation et ce qu'elle révèle sur la progression thématique, les fonctions textuelles des temps et des modes verbaux et le rôle du lexique dans la progression textuelle. Ensuite, l'étude de l'articulation interne du texte permettra de découvrir les divers plans énonciatifs qu'il comporte, ainsi que sa structure argumentative.

Objectifs : Ce cours est destiné à faciliter l'analyse et la production de ce qui constitue aussi bien la matière brute que le produit fini pour le traducteur, le rédacteur technique ou littéraire, ou toute personne ayant affaire à de l'écrit : le texte. L'étude de corpus du point de vue de la linguistique textuelle se donne pour objectif à la fois d'aiguiser le regard et d'accélérer l'entrée en matière de futurs producteurs et consommateurs de textes, en leur fournissant les outils dont la linguistique dispose pour ce faire.

Modalités de contrôle : Devoir sur table et/ou présentation orale ou écrite et/ou note de participation au séminaire, en fonction du nombre d'inscrits.

Langue(s) du cours : français

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non.

U.E. : 3

EC : 3VAL9REC

Sous-titre éventuel : (suite de S1) Compétences pré-professionnelles: insertion professionnelle/gestion de projet culturel

Intitulé court :

Responsable(s) :	PAILHES, Anne-Marie
Durée du cours :	1h30 hebdomadaire
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	PAILHES, Anne-Marie

Contenu du cours

Après les préparatifs de mise en situation face à la conception d'un événement culturel ou d'un média dans le champ des acteurs culturels franco-allemands à Paris, en S1, ce second cours pourrait intégrer les expériences des étudiants ayant passé le semestre précédent dans un pays germanophone et faire fructifier leur expérience et leurs contacts en vue de l'organisation d'une rencontre entre des acteurs du monde culturel. Pour élargir encore le champ de réflexion, on pourra envisager par exemple l'organisation d'une manifestation scientifique entre étudiants en Master des parcours proches de la Kulturwissenschaft. Les étudiants du Master MEEF 2 qui participent également à ce cours peuvent compléter ce panorama par leurs recherches sur la didactique et la pédagogie autour d'une thématique collective.

Contrôle continu

Les étudiants seront évalués sur leur capacité à poursuivre et à intensifier leurs recherches et réalisations autour un projet culturel, scientifique et didactique tout au long du semestre.

Examen terminal

Modalités à fixer avec l'enseignante en fonction des projets. La présence au cours est souhaitable.

Langue(s) du cours

Allemand et français

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non.

UE : 3

HISTOIRE DE L'ART

EC : 3HRM7001

Sous-titre éventuel : Les relations entre les arts au XVII^e siècle

Intitulé court :

Responsable(s) :	LE PAS DE SECHEVAL, Anne
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	LE PAS DE SECHEVAL, Anne anne.lepasdesecheval@u-paris10.fr

Programme :

Charles Le Brun : la peinture et les autres arts au Grand Siècle

Dans le prolongement de l'exposition monographique du Louvre-Lens (printemps 2016), ce séminaire présentera la carrière et la production de Charles Le Brun, premier peintre de Louis XIV de 1661 à 1690. Autour de sections thématiques abordant des œuvres et des chantiers majeurs embrassant les relations entre les arts (peinture, tapisserie, architecture, sculpture etc.), il s'agira de réfléchir aux divers enjeux (artistiques et sociaux) d'une carrière éminente de peintre au Grand Siècle.

Le séminaire s'appuiera sur ce contenu thématique pour proposer aussi une initiation à la recherche en développant des aspects méthodologiques : réunion et usage critique des sources, état de la question et écriture d'une introduction, élaboration d'une problématique, organisation du plan etc.

Bibliographie :

Charles Le Brun, 1619-1690, cat. exp. Louvre-Lens, 2016

Gady, Bénédicte, *L'ascension de Charles Le Brun. Liens sociaux et production artistique*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010

La Galerie des Glaces. Histoire & restauration, Dijon, Faton, 2007

Lafage, Gaëlle, REP

Mazel, Claire, « Charles Le Brun et ses sculpteurs : les monuments funéraires », *Histoire de l'art*, n° 57, octobre 2005, p. 55-66

Contrôle continu : un dossier sur une œuvre ou un groupe d'œuvres au choix illustrant la thématique du cours

Session dérogatoire ou rattrapage : un examen écrit de 2h (dissertation)

Langue(s) du cours :

Français.

Master

Cultures et sociétés germanophones

Kulturwissenschaften

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : non

Prérequis : non

U.E. : 3

SCIENCES POLITIQUES

EC : 3JSPY099

Sous-titre éventuel : Etudes coloniales et post-coloniales. Sociologie du racisme.

Intitulé court :

Responsable(s) :	HAJJAT, Abdellali
Durée du cours :	2h hebdomadaires
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	HAJJAT, Abdellali

Contenu du cours :

L'objectif de ce séminaire est de présenter l'état de la recherche scientifique internationale sur le racisme, défini de manière générale comme un principe de division de l'humanité, de hiérarchisation et de discrimination fondé sur une caractéristique supposée être permanente et héréditaire (couleur de peau, religion, culture, ethnicité, etc.). Cependant, le concept de racisme fait l'objet d'une discussion théorique, le champ des études sur le racisme est souvent cloisonné en raison de la focalisation sur telle ou telle forme de racisme (antisémitisme, négrophobie, racisme anti-arabe, islamophobie, etc.) et d'une grande variété d'approches disciplinaires, théoriques et méthodologiques. Il s'avère donc nécessaire d'adopter une approche globale du racisme afin de surmonter le cloisonnement des recherches, l'opposition entre analyse micro et analyses macro, et les frontières entre les disciplines (sociologie, philosophie, histoire, anthropologie et psychologie), tout en mettant en lumière les apports et les limites de chaque approche. Il est également indispensable d'étudier la domination raciale dans le cadre d'autres formes de domination de classe et de genre, comme l'incite les études sur l'intersectionnalité.

Evaluation:

Compte-rendu d'enquête à rendre à la fin du séminaire (70% de la note finale). Le protocole d'enquête est présenté par l'enseignant à la première séance. Il est demandé un véritable travail de réflexion sur l'un des thèmes proposés. Chaque étudiant.e est évalué.e sur sa capacité de problématisation, d'argumentation, de mobilisation d'exemples appropriés, de recherche bibliographique et de rédaction.

U.E. : 3

ANTHROPOLOGIE

EC : 9HEG9001

Sous-titre éventuel : Séminaire général d'ethnologie

Intitulé court :

Responsable(s) :	PIETTE, Albert
Durée du cours :	2h hebdomadaires
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	PIETTE, Albert piettealbert@hotmail.com

Contrôle continu :

La note finale est l'addition d'une note de travail personnel et d'une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation)

Rattrapage :

Une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Langue(s) du cours

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

U.E. : 3

ANTHROPOLOGIE

EC : 3HAN9002

Sous-titre éventuel : Savoirs et sociétés

Intitulé court :

Responsable(s) :	HERROU, Adeline
Durée du cours :	2h hebdomadaires
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	HERROU, Adeline Adeline.herrou@mae.u-paris1

Programme :

Ce cours porte sur les manières pour les ethnologues d'appréhender les savoirs des autres (historiques, philologiques...) et de les intégrer à leurs propres recherches. Il s'agit notamment d'interroger le passage de la petite à la grande histoire, la réinvention des traditions, ce qui fait événement ou changement, la place à accorder aux écrits et à l'oralité.

Contrôle continu :

La note finale est l'addition d'une note de travail personnel et d'une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation)

Rattrapage :

Une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Langue(s) du cours

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

U.E. : 3

EC : Anthropologie de l'Europe - 3HAN9003

Sous-titre éventuel :

Intitulé court :

Responsable(s) :	HEINTZ, Monica
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	HEINTZ, Monica Monica.heintz@u-paris10

Programme :

Introduction aux études européennes : histoire de la discipline, accès au terrain, problématiques spécifiques au domaine régional. Ce séminaire a pour objet de transmettre aux étudiants qui souhaitent se spécialiser sur cette aire régionale, des connaissances de base concernant l'Europe et de les suivre dans l'élaboration de leurs propres recherches.

Orientation bibliographique:

1. Introduction : Etudier l'Europe

Asad, Talal, J. Fernandez, M. Herzfeld, A. Lass, S. Rogers, J. Schneider, K. Verdery. 1997. « Provocations of European Ethnology ». *American Anthropologist* 99(4), pp. 713-730
 Jackson, A. 1987. *Anthropology at Home*. London : Routledge
 Ethnologie Française, 2008. *L'Europe et ses ethnologies*. Vol. 38 (4)

2. Histoire de l'anthropologie européenne

Barrera, A., M. Caldwell, M. Heintz and Anna Horolets. 2013. 'The Anthropology of Europe'. In Carrier, J. and D.B. Gewertz. eds. *Handbook of Sociocultural Anthropology*. London: Bloomsbury. pp. 506-522
 Goddard, V., C. Shore & J. Llobera. eds. 1994. *The Anthropology of Europe: Identity and Boundaries in Conflict*. Oxford: Berg.
 Borneman, John and Nick Fowler, 1997- "Europeanization". *Annual review of Anthropology* 26, pp. 487-514

3. Imaginer l'Europe

Wolff, Larry. *Inventing Eastern Europe : The Map of Civilization on the Mind of the Enlightenment*. Stanford : Stanford University Press
 Heintz, M. The Citadel- a metaphor for the study of the European Union Identity? *Cambridge Anthropology* 22 :2, pp. 37-49
 Parman, S. 1998. The meaning of Europe in the American Anthropologist. In Parman, S. ed. *Europe in the anthropological imagination*. NJ : Prentice Hall

4. La Méditerranée

Gilmore, D. 1982. Anthropology of the Mediterranean Area. *Annual Review of Anthropology* 11: 175-205
 Herzfeld, M. 1980. "Honour and shame: problems in the comparative analysis of moral systems". *Man* 15 (2), pp. 339-351
 Pina-Cabral, J. 1989. The Mediterranean as a category of regional comparison : A critical view. *Current Anthropology*. 30/3 (1989), pp. 399-406

5. L'Europe de l'Est

Kideckel, D. & J. Halpern. 1983. "Anthropology in Eastern Europe". *Annual Review of Anthropology* 12: 377-402
 Hann, C. 1994. After Communism: Reflections and the «Transition». *Social Anthropology* 2:3

Wolfe, T. 2000. Cultures and Communities in the Anthropology of Eastern Europe and the Former Soviet Union. *Annual Review of Anthropology* 29

6. La France

Cochoy, Franck. L'hypermarché : jardin d'un autre type aux portes des villes. *Ethnologie Française* 2005/1

Lallement, E. 2005. Tati et Barbès: différence et égalité à tous les étages. *Ethnologie française* 2005/1

Moulinié, V. 1999. Des « ouvriers » ordinaires. Lorsque l'ouvrier fait le/du beau... *Terrain* No 32, pp. 37-54

7. Nationalisme et régionalisme

Dietler, Michael. 1994. "Our ancestors the Gauls": Archaeology, Ethnic Nationalism, and the Manipulation of Celtic Identity in Modern Europe' *American Anthropologist* 1994 vol 96 no. 3, pp.584-605

Hayden Robert. 1996. Imagined Communities and Real Victims: Self-Determination and Ethnic cleansing in Yugoslavia. *American Ethnologist* 1996 vol 23 no 4: 783-801

Trevor- Roper, H. 1983. The Invention of Tradition in Scotlad. In Hobsbawn and T. Ranger. eds. *The Invention of Tradition*. CUP

8. Religion

Bowen, John. 2004. Does French Islam have borders? Dilemmas of domestication in a global religious field. *American anthropologist*. March 2004 vol 106 nr 1:43-55

Borowik, I and Babinski eds. 1997 *New religious phenomena in Central and Eastern Europe*, Krakow: Nomos

9. Migration

Stolcke, Verena. 1995. 'Talking culture: new boundaries, new rhetorics of exclusion in Europe'. *Current Anthropology* 36 (1):1-24

Fassin, D. 2005. *Compassion and Repression : The Moral Economy of Immigration Policies in France*. *Cultural Anthropology*. Aug 2005. Vol. 20, No 3: 362-387

10. La communauté européenne

Abelès, M. 1996. "La communauté européenne: une perspective anthropologique", *Social Anthropology*, pp.33-45

Shore, C. 1995. « Usurpers or pioneers ? European Commission bureaucrats and the question of « European consciousness ». In Cohen, AP and Rapport, N. eds. *Questions of Consciousness*. London: Routledge

Bellier, I. and T.M. Wilson. 2000. "Building, Imagining, Experiencing Europe: Institutions and Identities in the European Union", in Bellier, I., T. M. Wilson. eds. *An Anthropology of the European Union: Building, Imagining, Experiencing Europe*. Oxford: Berg

11. La citoyenneté européenne

Shore, C. 2000. « Citizenship of the Union : The Cultural Construction of a European Citizen ». Chapter in "Building Europe: The Cultural Politics of European Integration. London: Routledge, pp. 66-86

Wikan, Unni. 2001. *Generous Betrayal Politics of Culture in the New Europe*. Chicago: University of Chicago Press - Introduction and chapters 1 & 2. pp. 1-66

Neveu, C. 2000. "European Citizenship, Citizens of Europe and European Citizens. In Bellier, I, T. M. Wilson. eds. *An Anthropology of the European Union: Building, Imagining, Experiencing Europe*. Oxford: Berg

Contrôle continu :

La note finale est une note de travail personnel : un devoir à a maison et un oral devant la classe.

Rattrapage :

Une épreuve sur table en deux heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Langue(s) du cours :

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

UE : 3**SOCIOLOGIE****EC : 3HSO7008****Sous-titre éventuel : Sociologie de la culture****Intitulé court :**

Responsable(s) :	DJAKOUANE, Aurélien
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	DJAKOUANE, Aurélien aurelien.djakouane@gmail.com

Programme :

La notion de culture est par définition un objet polymorphe qui renvoie aussi bien aux manières de faire, aux représentations, aux croyances qu'aux pratiques de consommations culturelles d'un groupe social.

En suivant le processus historique qui participe à faire de la culture un objet des sciences sociales, ce cours propose d'en cerner les principaux enjeux. Si la frontière entre sociologie et anthropologie n'est pas évidente dans l'approche des pères fondateurs de la sociologie, au cours des quarante dernières années, les débats se sont principalement cristallisés autour de questions précises : hiérarchies culturelles, démocratisation de la culture dans les politiques publiques, et diversité des pratiques culturelles et des publics. Désormais, la multiplication de l'offre culturelle et l'hybridation des formes artistiques participent à réorienter les débats contemporains sur l'évolution des hiérarchies culturelles, les transformations de la culture de masse et des formes de légitimité, notamment en accordant plus de place à la réception des œuvres et à l'expérience esthétique des individus.

Bibliographie sélective :

Bourdieu P., Darbel A., 1969, *L'amour de l'art. Les musées d'art européens et leurs publics*, Paris, Minit.

Coulangéon Ph., 2005, *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Cuche D., 1996, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Glévarec H., 2013, *La culture à l'ère de la diversité : essai critique, trente ans après La Distinction*, Aix-en-Provence, L'Aube.

Contrôle continu

Un devoir sur table de 2h.

Examen terminal

Un écrit de 2h.

Master

Cultures et sociétés germanophones

Kulturwissenschaften

Langue(s) du cours

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

U.E. : 3

EC : 3HSO7019

Sous-titre éventuel : Sociologie des médias

Intitulé court :

Responsable(s) :	SEGRE, Gabriel
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	SEGRE, Gabriel gabriel.segre@gmail.com

Programme :

Cet enseignement sera largement consacré à l'étude de la télévision et des modèles qu'elle transmet, et à la question de la réception de ces contenus. Sera développée notamment une réflexion portant sur les mythes diffusés par les « médiacultures » et leurs usages.

Bibliographie sélective :

Barthes Roland, *Mythologies*, Seuil, Paris, 1957.

Heinich Nathalie, *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, NRF, Gallimard, 2012. Le Guern Philippe (dir.), *Les cultes médiatiques. Culture fan et œuvres cultes*, « Le sens social », P.U.R., Rennes, 2002.

Morin Edgar, *Les stars*, Seuil, Paris, 1972.

Pasquier Dominique, *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*, M.S.H., Paris, 1999.

Rieffel Rémy, *Que sont les médias ?*, Gallimard, 2005.

Contrôle continu

Dossier à rendre.

Examen terminal

Dossier à rendre.

Langue(s) du cours

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

U.E. : 3

EC : 3HSO7003

Sous-titre éventuel : Les nouveaux mouvements religieux

Intitulé court :

Responsable(s) :	PEDRON COLOMBANI, Sylvie
Durée du cours :	2h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	PEDRON COLOMBANI, Sylvie sphcjc@hotmail.com

Programme :

Après un bref rappel des grandes lignes d'évolution de la réflexion en sociologie des religions, le cours abordera les logiques actuelles du religieux et présentera des travaux récents tournant autour des thématiques de la conversion, du syncrétisme, de la question sectaire, du conflit religieux, mais aussi de la mondialisation et du « religieux en mouvement ».

Bibliographie sélective :

Argyriadi Kali, Capone Stefania, De la Torre Renée, Mary André, *Religions transnationales des suds : Afrique, Europe, Amériques, Paris*, eds Academia, L'Harmattan, 2012.
 Bastian Jean-Pierre, Rousselet Kathy, Champion Françoise (ed.), *La Globalisation du religieux*, Paris, L'Harmattan, 2001,
 Champion F., Nizard S. et Zawadzki P. (Eds), *Le sacré hors religions*, L'Harmattan/AFSR, 2007.
 Champion Françoise et Cohen Martine, *Sectes et démocratie*, Paris, Seuil, 1999.
 Fath Sébastien *Dieu bénisse l'Amérique. La religion de la maison blanche*, Seuil, 2004
 Hervieu-Léger Danièle *Le pèlerin et le converti - La religion en mouvement*, Paris, Flammarion, 1999.
 Lamine Anne-Sophie (dir.) *Quand le religieux fait conflit*, Presses Universitaires de Rennes, 2014.
 Lenoir Frédéric *Les métamorphoses de Dieu. La nouvelle spiritualité occidentale*, Plon, 2003.
 Willaime Jean-Paul *Europe et religions. Les enjeux du XXIe siècle*, Paris, Fayard, 2004.
 2 revues à consulter : *Archives des sciences sociales des religions* ; *Social compass*.

Contrôle continu : Un dossier à rendre.

Examen terminal : Un dossier à rendre.

Langue(s) du cours

Français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis :

non

M2, Semestre 4**U.E. : 1****EC : Gestion de situations d'interculturalité/organisation d'une manifestation culturelle ou scientifique****Sous-titre éventuel :****Intitulé court :**

Responsable(s) :	Marion Picker/Katja Schubert
Durée du cours :	2h hebdomadaires
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant(s) :	Marion Picker/Katja Schubert

Contenu du cours

Dans la continuité des cours « Compétences pré-professionnelles, insertion professionnelle/gestion de projet culturel » en S1 et S3 le but de ce séminaire est l'organisation d'une manifestation culturelle (exposition, lecture, rencontre avec des artistes autour d'un spectacle, travail journalistique...) ou scientifique (journée d'études, colloque, table ronde, projet de publication, présentation d'un travail d'archive...). Les étudiants devront réfléchir sur l'organisation complète de ce type de manifestation (financement, publicité, déroulement, participants, public, supports matériels, publications éventuelles, contact avec la presse...) et la réaliseront au cours du semestre.

Contrôle continu

Les étudiants seront évalués sur leur capacité à travailler en équipe afin de réaliser une manifestation culturelle ou scientifique.

Examen terminal

Modalités à fixer avec l'enseignante en fonction des projets.

Langue(s) du cours

Allemand et français

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non.

U.E. : 2

EC : Cultures et littérature 3

(code apogée : 3VAL0CL3)

Sous-titre : Berliner Ensemble: Historische und literarische Topographien

Intitulé court : civilisation/littérature

Responsables :	Laurence Guillon / Katja Schubert
Durée du cours :	6 séminaires de 3h
Nombre de crédits (ECTS) :	2
Enseignantes :	Laurence Guillon / Katja Schubert

Programme :

Depuis la réunification de l'Allemagne, Berlin exerce une fascination qui, du touriste au chercheur en passant par l'écrivain, semble aller croissante. Ce succès, non démenti 25 ans plus tard, est sans aucun doute lié à l'histoire mouvementée de la capitale allemande, particulièrement au vingtième siècle, et à l'intérêt que de nombreux artistes lui ont porté. Ville-palimpseste, elle nous invite à être sensible aux événements qui s'y sont déroulés et à l'interprétation qui leur a été donnée au gré des époques.

C'est une réflexion sur la notion de lieu, déclinée sous ses aspects les plus divers (*Erinnerungsorte ; Orte der Demokratie versus Orte der Diktatur ; Jüdische Orte ; Schreibort und geschriebener Ort..*) qui guidera notre parcours chronologique et spatial à travers la ville de Berlin. Des extraits de textes de Peter Schneider, Cécile Wajsbrot, Xafer Senoçak, Wladimir Kaminer, Inka Parei, Barbara Honigmann et Emine Sevgi Özdamar accompagneront cette recherche.

Trois séances de séminaires aborderont la question d'un point de vue historique et civilisationnel, trois séances l'aborderont d'un point de vue littéraire.

Bibliographie :

Cyril Buffet, *Berlin*, Poitiers, Fayard, 1993.

Manfred Görtemaker, *Orte der Demokratie in Berlin. Ein historisch-politischer Wegweiser*, Bonn, Bundeszentrale für politische Bildung, 2004.

Boris Grésillon, *Berlin, métropole culturelle*, Paris, Belin, 2002.

Gilbert Krebs (Dir.), *Berlin: carrefour des années vingt et trente. Etudes*, Asnières, PIA, 1992.

Gérard Laudin, *Berlin 1700-1929 : sociabilités et espace urbain*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Wolfgang Ribbe, Jürgen Schmäddeke (Hg.), *Kleine Berlin-Geschichte*, Berlin, Stapp Verlag, 1994.

Régine Robin: *Berlin Chantiers. Essais sur les passés fragiles*. Paris, Stock, 2001.

Une bibliographie plus détaillée sera distribuée au début du semestre.

Contrôle continu : 1 travail à la maison

Examen terminal : Ecrit 2h00

Master

Cultures et sociétés germanophones

Kulturwissenschaften

Langue(s) du cours : Allemand

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non

U.E. : 2

EC : Cultures et littérature 4

(code apogée : 3VAL0CL4)

Sous-titre : La peinture dans l'espace germanophone II (du milieu du XIX^{ème} siècle à nos jours)

Intitulé court : peinture allemande II

Responsable(s) :	Sylvie Le Grand-Ticchi
Durée du cours :	18h sous forme de séminaires
Nombre de crédits (ECTS) :	2
Enseignant(s) :	Sylvie Le Grand-Ticchi

Programme :

Les objectifs sont les mêmes qu'au premier semestre (cf. programme de l'EC 3VAL9CL2), mais la période étudiée va du milieu du XIX^{ème} siècle à nos jours.

Bibliographie : Pour une première approche :

Volker Gebhardt, *Kunstgeschichte. Deutsche Kunst, Ein Schnellkurs*, Köln, DuMont, 2002/ 2009 (Neuausgabe).

Volker Gebhardt, *Kunstgeschichte. Malerei, Ein Schnellkurs*, Köln, DuMont, 1998/ 2009 (Neuausgabe).

Contrôle continu : exposé oral ou travail personnel écrit

Examen terminal : oral

Langue(s) du cours : allemand

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : oui. **Si oui, lesquels ?** Bonne connaissance de la langue allemande

U.E. : 2

EC : Traduction

Sous-titre :

Intitulé court :

Suite du cours du S1 et du S3.

UE : 2

EC : Mémoire de recherche

18 ECTS

Pour les mémoires de master 2 KUWI, le suivi se fait par un enseignant choisi en fonction des participants et des sujets de recherche.

Langue(s) du cours : français

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2016

Modalités visées par le CEVU et approuvées par le CA de l'université

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au CEVU, avant d'être validées par le CA, ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard à la fin de la 4^e semaine du 1^{er} semestre de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences:

(CEVU du 15 juin 2009, Délibération du CA du 22 juin 2009)

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets, selon l'élément pédagogique concerné: a) *le Contrôle standard* et b) *l'épreuve finale*. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

a) *Le Contrôle standard* est composé d'épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Parmi ces épreuves, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique. Ce contrôle est usuellement dénommé « partiel ».

b) *L'épreuve finale* est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

- le *devoir final*, organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc.
- *l'examen de fin de semestre* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

1. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la formule d'examen prend la forme d'un *examen terminal*.

Le calendrier des examens s'appliquant aux étudiants inscrits en EAD auprès du service commun COMETE sera annoncé en début de chaque année universitaire.

2. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences:

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance et qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels. Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un *Contrôle dérogatoire*.

Les conditions de dispense d'assiduité doivent figurer dans le livret de l'étudiant. Ces conditions sont en conformité avec le cadre général qui a été approuvé par les instances de l'université.

- **La session de rattrapage :**

Quel que soit le type de contrôle des connaissances et compétences adopté, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit ; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2^e session dite session de rattrapage seront identiques à celles proposées à la 1^e session aux étudiants inscrits à la formule dérogatoire.

*LA PRISE EN COMPTE DES ABSENCES, DES DISPENSES ET DES CREDITS ACQUIS***Les absences**

Un étudiant reconnu absent à une épreuve portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note de **ABI** pour l'EC concerné, ou pour l'UE concernée, si l'épreuve porte sur l'UE.

Les dispenses

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

CHARTRE DES EXAMENS

La présente Charte définit les dispositions communes à l'ensemble des composantes et services de l'Université concernant le déroulement des examens.

Elle s'applique à toute épreuve organisée par l'université dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Elle s'applique donc aux épreuves organisées dans le cadre du régime normal « Contrôle standard », aux épreuves organisées pour les étudiants relevant de l'enseignement à distance, aux épreuves de contrôle terminal, ainsi qu'aux épreuves de la session de rattrapage.

1. CALENDRIER ET CONVOCATION

Le calendrier des examens de fin de semestre, hors Contrôle standard, est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sécurisé au moins 15 jours avant le début des épreuves. Dans la mesure du possible, il est également mis en ligne sur le site Internet de l'Université et sur celui de la composante ou du service. Il précise le lieu, la date, l'heure de début et la durée de chaque épreuve.

L'affichage vaut convocation des étudiants. Il appartient donc à chaque étudiant de veiller à s'informer du calendrier des examens, étant rappelé que l'absence à une épreuve empêche la validation de l'Unité d'Enseignement correspondante.

2. DEROULEMENT DES EPREUVES

Pour chaque épreuve, un procès-verbal est établi. Il mentionne tout incident survenu dans le cadre de l'épreuve. Il est joint aux copies et à la liste d'émargement.

1.1. ACCES AUX SALLES D'EXAMEN

1.1.1. CONDITIONS D'ENTREE

Les étudiants doivent être présents devant la salle d'examen **15 minutes** avant le début des épreuves écrites. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement et au bon déroulement de l'épreuve.

1.1.1.1. Contrôle d'identité

Les étudiants justifient de leur identité par la présentation de leur carte d'étudiant. En cas d'oubli, ils peuvent présenter leur carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire.

Les étudiants ne pouvant présenter aucun de ces documents ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve. Les titres de transports, carte de bibliothèque et autres documents, même avec photo, ne sont pas admis comme justificatifs d'identité.

Selon les moyens techniques utilisés, et notamment en cas de lecture optique des cartes d'étudiant, le contrôle d'identité peut être organisé à l'entrée de la salle d'examen. Dans ce cas, il conditionne l'autorisation à entrer dans la salle. Le contrôle d'identité peut également être assuré à l'intérieur de la salle, le cas échéant après le début de l'épreuve.

1.1.1.2. Tenue vestimentaire

Les tenues vestimentaires des étudiants doivent permettre de voir l'intégralité de leur visage. **Les étudiants qui se présenteraient avec des tenues ne permettant pas de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'écouteurs ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.**

1.1.1.3. Installation

Les étudiants prennent place dans la salle d'examen, le cas échéant à la place qui leur a été assignée. Les étudiants s'installent de manière à ne pas être au coude à coude et à permettre la circulation du personnel chargé de la surveillance.

Les surveillants ont toute autorité pour déterminer la place des étudiants, ils peuvent faire changer un étudiant de place s'ils le jugent utile.

Avant le début de l'épreuve, les sacs et effets personnels des étudiants sont déposés hors de leur portée, à l'endroit indiqué par les surveillants. Les étudiants ne conservent que le strict nécessaire pour composer.

Les étudiants remplissent immédiatement l'en-tête de leur copie afin de ne pas avoir à le faire à la fin de l'épreuve.

1.1.1.4. Emargement

Une fois leur identité contrôlée, les étudiants émargent au regard de leur nom.

Un étudiant ne figurant pas sur la liste d'émargement **peut**, sous réserve de vérification ultérieure, être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle. L'étudiant est alors ajouté à la liste d'émargement et mention en est portée au procès-verbal de l'épreuve. S'il s'avère par la suite que l'étudiant a composé à tort, sa copie ne sera pas prise en compte.

1.1.1.5. Retard

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets. Toutefois, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'1 heure, l'étudiant retardataire peut être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle.

Aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au candidat arrivé en retard. La mention du retard et des circonstances de celui-ci est portée au procès-verbal de l'épreuve. Des justificatifs pourront être exigés.

1.1.2.**CONDITIONS DE SORTIE**

Les règles relatives aux conditions de sortie s'appliquent quelle que soit la durée de l'épreuve, et même si l'étudiant souhaite abandonner et rendre copie blanche.

1.1.1.1. Sortie temporaire

Une fois les sujets distribués, aucune sortie temporaire n'est autorisée avant la fin de la 2^{ème} heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, aucune sortie temporaire n'est autorisée.

Toutefois, en cas d'urgence médicale, l'étudiant est autorisé à sortir avant la fin de la 2^{ème} heure. Il est alors accompagné d'un surveillant.

Au-delà de la 2^{ème} heure, les étudiants ne peuvent être autorisés à quitter temporairement la salle que :

- 1 par 1 ;
- sans documents ni moyens de communication ;
- contre la remise de leur carte d'étudiant aux surveillants, carte qu'ils récupèrent à leur retour. Toute absence

anormalement prolongée sera consignée au procès-verbal de l'épreuve.

1.1.1.2. Sortie définitive

Une fois les sujets distribués, aucune sortie définitive n'est autorisée avant la fin de la 1^{ère} heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 1 heure, aucune sortie n'est autorisée.

Les étudiants ne peuvent quitter définitivement la salle qu'après la remise d'une copie à leur nom, même blanche. L'étudiant qui quitterait la salle d'examen sans remettre de copie serait considéré comme défaillant.

1.2. CONSIGNES A RESPECTER PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'EPREUVE

A l'exception des documents expressément autorisés par le sujet, aucun matériel (note, livre, document, support électronique) ne sera détenu par l'étudiant pendant les épreuves.

Les sacs, documents, objets ou autres matériels sont déposés hors de portée avant le début de l'épreuve.

Lorsque des documents ou matériels sont autorisés par le sujet, ils sont à usage strictement individuels, et ne peuvent être échangés entre étudiants. Ils sont vierges de toute annotation, surlignage, post-it ou mémoire.

Cela vaut en particulier pour les codes juridiques et les calculatrices programmables, qui doivent être vierges de toute annotation ou programmation particulière.

L'usage de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit.

Il appartient aux étudiants de se munir d'une montre, l'Université ne garantissant pas la présence d'horloges dans les salles d'examen.

Même éteints, les téléphones portables sont déposés hors de portée avec les effets personnels des étudiants. A défaut, ils seront saisis par les surveillants.

Les étudiants composent seuls et personnellement.

Il est interdit aux étudiants de parler ou d'échanger quelque information que ce soit entre eux pendant l'épreuve. Toute question sera adressée aux surveillants.

Les étudiants utilisent exclusivement les copies et brouillons mis à leur disposition par l'Université.

En dehors de l'en-tête anonymable, la copie ne doit porter aucun signe distinctif susceptible d'identifier l'étudiant. A défaut, le jury pourra considérer qu'il y a rupture d'anonymat et annuler la copie.

1.3. FIN DE L'EPREUVE ET REMISE DES COPIES

Au signal de fin d'épreuve donné par l'enseignant responsable de salle, tous les étudiants cessent immédiatement de composer. Tout refus de cesser d'écrire sera porté au procès-verbal de l'épreuve.

Chaque étudiant remet une copie, même blanche, et anonymée.

L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaires oubliés.

1.4. CAS DES ETUDIANTS HANDICAPES

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement

supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Il appartient aux étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement de saisir le service de médecine préventive (SUMPPS) et le service handicap.

En cas d'handicap permanent, cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire faisant l'objet d'une inscription et être renouvelée chaque année.

En cas d'handicap temporaire, l'étudiant se manifeste dans les meilleurs délais.

1.5. LAÏCITE

Les étudiants ne sauraient invoquer des motifs religieux, philosophiques ou politiques pour refuser de se soumettre à certaines épreuves, contester le choix des sujets, demander de changer la date d'une épreuve, ni pour prétendre choisir un examinateur plutôt qu'un autre.

1. FRAUDE

Toute infraction aux règles énoncées ci-dessus sera considérée comme une tentative de fraude et pourra donner lieu à la saisine de la section disciplinaire.

En cas de flagrant délit :

- Les surveillants prennent toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude. Ils ont toute autorité pour saisir les documents ou matériels permettant d'établir la réalité des faits. Ils portent mention de l'incident au procès-verbal de l'épreuve et rédigent un rapport précis et détaillé qui est joint à celui-ci.
- L'étudiant continue de composer. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée.

Les sanctions encourues vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

1. COMMUNICATION DES RESULTATS ET CONSULTATION DES COPIES

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et par Internet. Les résultats des examens de janvier sont communiqués à titre informatif, sous réserve des délibérations des jurys.

Il appartient aux étudiants qui souhaitent consulter leurs copies de s'informer auprès du service de scolarité compétent des modalités de consultation.

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnels répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de détritux constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les détritux doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@u-paris10.fr.

LE PLAGIAT / PLAGIARISM

1. QU'EST-CE QUE LE PLAGIAT ?

a. Le **plagiat** est l'action d'un plagiaire, de celui qui s'approprie des portions de livres. *Le plagiat est incontestablement un des délits les plus graves qui puissent se commettre dans la république des lettres, et il y faudrait un tribunal souverain pour le juger. [Bonnet, Lett. div. Oeuv. t. XII, p. 206, dans POUGENS]*

b. Le **plagiat** est un passage pillé d'un ouvrage.

c. Le plagiaire est celui qui prend, dans un ouvrage qu'il ne cite pas, des pensées, des expressions remarquables, ou même des morceaux entiers.

[définitions du Littré]

À l'Université, le plagiat consiste à recopier des idées ou des passages entiers relevés dans des ouvrages ou sur Internet et à les présenter comme ses propres idées. Il s'agit donc de voler les idées et/ou les mots de quelqu'un d'autre et de se les approprier. Le plagiat est donc une forme de triche.

2. COMMENT RECONNAITRE LE PLAGIAT ?

Il est parfois difficile de savoir si l'on est coupable de plagiat ou non lorsque l'on s'inspire de documents pour un travail à la maison. Quelle différence entre « s'inspirer de documents » et « plagier des documents » ?

Exemples d'utilisations acceptables ou non d'un document

(voir <http://www.uottawa.ca/plagiat.pdf>)

Voici un texte dont on souhaite s'inspirer pour un devoir, par exemple :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes ; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »

Brodie, Janine & Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les Femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundurn Press, 1991, 3-4.

Voici différentes utilisations de ce texte :

1. Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

PLAGIAT : l'extrait a été recopié sans guillemets et sans aucune mention de la source.

2. Même si les femmes constituent plus de 50 % de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement perçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

PLAGIAT : on a remplacé les mots d'origine par des synonymes, mais ce n'est pas une réelle reformulation ; c'est de la paraphrase. De plus, la source n'est pas mentionnée et il n'y a pas de guillemets.

3. Même si les femmes représentent plus de 50 % de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir.** Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

PLAGIAT : même si la source est mentionnée, les mots en caractères gras sont empruntés au texte d'origine, sans guillemets.

4. Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral ». (1991 : 3)

ACCEPTABLE : la source est mentionnée et le texte emprunté est placé entre guillemets.

5. Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

ACCEPTABLE : la source est mentionnée, les passages empruntés au texte d'origine sont placés entre guillemets et les idées essentielles sont reformulées et synthétisées.

6. Selon Brodie (1991), même si les femmes accèdent de plus en plus à des postes jadis dominés par les hommes, elles demeurent très sous-représentées dans le domaine de la politique.

ACCEPTABLE : les idées du texte d'origine sont résumées et reformulées ; la source est mentionnée.

3. COMMENT EVITER LE PLAGIAT ?

Si vous souhaitez utiliser un document que vous avez trouvé dans un ouvrage publié ou sur Internet, il faut :

- placer le passage emprunté entre guillemets
 - **et** donner la référence complète de la source (auteur, titre de l'ouvrage ou de l'article, date, pages...)
- OU
- reformuler entièrement le passage, sans paraphraser (pas de guillemets)
 - **et** donner la référence complète de la source

Si vous souhaitez utiliser des sources trouvées sur Internet, pensez à :

1. vérifier la pertinence et le sérieux du site sur lequel se trouve l'information qui vous intéresse
2. citer la source (auteur, site) et utiliser des guillemets si vous empruntez un passage tel quel

Notez que recopier un article de Wikipédia relève du plagiat.
Toute forme de copier-coller à partir de documents trouvés sur Internet relève du plagiat.
N'oubliez pas qu'il est très facile à vos enseignants de repérer les cas de plagiat grâce aux moteurs de recherche sur Internet et grâce à des logiciels anti-plagiat.

1. QUE RISQUE-T-ON EN CAS DE PLAGIAT AVÉRÉ A L'UNIVERSITÉ PARIS OUEST ?

Le plagiat est **un délit** qui peut être poursuivi par les tribunaux. Dans certains cas, l'Université peut décider de porter plainte contre des étudiants fraudeurs.

Un cas de plagiat avéré peut aussi être porté à l'attention de la **commission disciplinaire** de l'Université Paris Ouest, qui décidera des sanctions à appliquer (avertissement, nullité de l'épreuve incriminée ou de l'ensemble de la session d'examen, exclusion de l'établissement...).

Si vous effectuez un séjour à l'étranger, sachez que les universités étrangères appliquent des sanctions similaires – voire souvent plus sévères encore dans les pays anglo-saxons – et que vous pouvez être renvoyé en France s'il est démontré que vous avez plagié.

DELIVRANCE DU DIPLOME

TRÈS IMPORTANT :

Votre diplôme ne vous est délivré que si vous en faites la demande expresse.

Des formulaires de demande sont à votre disposition au Service des diplômes Bâtiment A - 2^{ème} étage.

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (fermé le mardi après-midi et tous les après-midi du 1^{er} février au 31 mai) :

Lettres - Langues - Sciences Humaines et Sociales

bureau A 208 : tél. 01 40 97 74 08

bureau A 209 : tél. 01 40 97 74 09

bureau A 210 : tél. 01 40 97 56 82

Droit - Economie - Gestion - AES

bureau A 205 : tél. 01 40 97 56 81

bureau A 206 : tél. 01 40 97 76 10 ou 76 30

Vous devez retourner ces formulaires au bureau correspondant en ajoutant impérativement : une enveloppe format 23x32 portant vos nom et adresse, affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception, Et INCLUANT tous documents justifiant de l'accès à ce diplôme (décisions de validations d'acquis ou de dispenses, diplômes obtenus hors Paris Ouest Nanterre, etc...).

ATTENTION AUX DELAIS :

Le diplôme définitif est signé par le Recteur. **Comptez trois mois à partir du dépôt de votre demande pour le recevoir.**

La délivrance d'un diplôme suppose au préalable que vous ayez demandé la délivrance des diplômes de niveaux inférieurs obtenus à Paris Ouest Nanterre, sinon vous devez la faire en même temps, avec un dossier distinct pour chaque demande de diplôme.

Vous pouvez aussi demander au service des diplômes :

- Une attestation provisoire pour des raisons exceptionnelles (fournir une enveloppe affranchie à 0,56 euros) : elle vous est délivrée sous huit jours.
- Un duplicata du diplôme définitif si l'original a été détruit, perdu ou volé : présentez toutes pièces officielles justifiant votre demande.
- L'établissement d'un diplôme à votre nouveau nom si vous en avez changé : vous devrez fournir les pièces justificatives et restituer l'ancien diplôme.